

milles; en Saskatchewan, trois routes, 104 milles; dans l'Ontario, seize routes, 526 milles; dans la province de Québec, dix routes, 154 milles; dans l'île du Prince-Edouard, 63 milles, et dans la Nouvelle-Ecosse, 44 milles. L'état en question fut préparé au mois de mars et de nouveaux arrangements ont été conclus depuis cette date; mais je n'ai pas les renseignements sous la main.

M. BEST: Est-il vrai que le gouvernement fédéral acquitte 40 p. 100 des frais de construction des différentes routes provinciales par toute l'étendue de la province d'Ontario?

L'hon. M. REID: Pour les grandes routes au sujet desquelles nous avons signé des conventions avec les autorités provinciales et non pas pour toutes celles que comprend le plan élaboré par le cabinet de l'Ontario.

M. BEST: Le ministre affirme que la manière dont ces sommes sont déboursées n'a donné lieu à aucune plainte. Or, je suis député à la Chambre des communes depuis douze ans, et je n'ai jamais entendu porter autant de plaintes contre un gouvernement pour la façon dont les deniers publics sont déboursés relativement à la construction de ces grandes routes. Avec deux de mes collègues, je suis allé au bureau du commissaire des grandes routes, afin de m'assurer du montant que le gouvernement fédéral a versé au gouvernement provincial d'Ontario. Le commissaire nous a donné l'assurance formelle que le gouvernement d'Ontario n'avait pas encore touché un sou. Il nous dit également que quelques milles à peine de grandes routes avaient été acquis.

Or, deux jours plus tard, quand la commission des grandes routes reçut l'ordre de préparer un état donnant les sommes qui ont été déboursées, à qui elles ont été versées ainsi que le nombre de milles de grandes routes qui ont été acquis, nous nous rendîmes compte qu'une somme de \$250,000 avait été versée entre les mains du gouvernement provincial d'Ontario. Il faut que le système suivi soit radicalement mauvais, pour que le commissaire ne soit pas en mesure de dire le total des sommes qui ont été déboursées pour la voirie.

Dans la province d'Ontario, les deniers publics ont été gaspillés. Dans certains cas, le Gouvernement a pris à sa charge deux ou trois routes parallèles, tandis que d'autres régions de la province sont absolument privées du bénéfice de ces subventions fédérales.

Une route nationale traverse la circonscription que j'ai l'honneur de représenter ici; cependant, nos routes sont en plus mauvais état qu'avant l'intervention du Gouvernement. Du moment qu'une route est acquise par le gouvernement provincial, les municipalités refusent de déboursier un dollar pour son entretien, de sorte qu'elle ne met pas de temps à tomber dans un piteux état. Dans la province d'Ontario, les routes ont 66 pieds de largeur. Le gouvernement provincial a l'intention de les porter à 86 pieds, quand elles sont déjà trop larges à 66. Le public murmure et se révolte contre l'exécution d'un pareil projet. Il appartient donc au gouvernement fédéral lorsqu'il verse des sommes d'argent entre les mains des autorités provinciales de voir à ce qu'elles soient dépensées utilement. Je prétends donc que les deniers publics affectés à la construction des grandes routes ainsi qu'à d'autres fins sont gaspillés.

Les cultivateurs déclarent à qui veut les entendre que si la présente situation se continue, ils seront obligés d'abandonner leurs fermes, car les impôts augmentent sans cesse et, avant longtemps, ils seront dans l'impossibilité de les payer. Il est donc grand temps que le Gouvernement donne l'ordre à ses fonctionnaires, qui doivent surveiller le déboursement de ces sommes, de s'assurer qu'elles sont dépensées avec honnêteté et justice.

On m'avait dit que l'exécution de ces routes se faisait à l'entreprise. Dans aucune partie de la province, il ne se fait d'ouvrage à l'entreprise sur les routes; c'est en régie qu'il se fait, et presque tous les boiteux, les estropiés, les aveugles de la région sont employés aux travaux, la plupart du temps assis à l'ombre et touchant quatre ou cinq dollars par jour. Dans le moment, je parle de ce qui est arrivé l'année dernière. Peu de personnes savent que gouvernement fédéral contribue pour une part à cette dépense, mais aujourd'hui que l'on commence à le savoir, on reproche à ce Gouvernement la manière dont l'argent est dépensé. Dans quelles conditions l'est-il? Qui veille à ce que le ministère ait la pleine valeur des sommes employées à la confection des routes afin que l'argent ne soit pas gaspillé?

L'hon. M. REID: A quelle route l'honorable député fait-il allusion?

M. BEST: A une route du comté de Wentworth, sur laquelle je voyage, route qui coûtera probablement \$1,500,000, lorsque rien au monde, selon moi, ne légitime une